

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

 volley.idf-sportive@orange.fr

SAISON 2018/2019

Approuvé par le Comité Directeur du 04/06/2019

Réunion du 6 novembre 2018 à Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur	MOLINARIO Yves	Président
	Madame	THIEBAUT Michèle	Membre
	Monsieur	LOISNEL Georges	Membre
<u>Excusés</u> :	Madame	LAPORTE Marie Christine	Membre
	Monsieur	LAGARDE Fabien	Membre
<u>Assiste</u> :	Monsieur	BOUGHERBAL Tarek	Salarié attaché à la CRS

---*---

Début de la réunion à 15h00

Préparation de la réunion CRS-CDS

Préparation de la réunion avec les Commissions Départementales Sportives, qui suivra cette réunion, ayant pour objet la répartition des équipes jeunes en championnat interdépartemental 4X4 pour la saison 2018/2019, ainsi que la validation du RPE de la division afin de le présenter aux représentants des CDS.

Catégories	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
M15 féminins 4X4	23 équipes	23 équipes
M15 masculins 4X4	21 équipes	18 équipes
M17 féminins 4X4	15 équipes	14 équipes
M17 masculins 4X4	12 équipes	8 équipes
M20 féminins 4X4	17 équipes	15 équipes
M20 masculins 4X4	15 équipes	12 équipes
Total	103 équipes	90 équipes

Total équipes féminines : 52 (moins 3 équipes)
Total équipes masculines : 38 (moins 10 équipes)
Soit un total de 90 équipes : 13 équipes en moins, par rapport à la saison 2017/2018.

RIS n° 3 :

| **Championnat pré-national senior masculin :**

➤ **Poule B :**

- Dossier n° 12 : PMBA013 - COURBEVOIE SPORTS 1 / CNM CHARENTON 2 du 13/10/2018 :

- Après la vérification de la feuille de match, la CRS a constaté que l'arbitre de la rencontre a noté dans le pavé « remarques » une observation concernant la chaise d'arbitre : « Chaise arbitre chaise de tennis : on est loin du poteau, en équilibre sur les marches. De plus, le dossier de la chaise ne tient pas. Risque d'accident d'arbitre en officiant ! »

En conséquence :

☞ En application des articles 14 et 14.1 du RGES et conformément au montant des amendes et droits 2018/2019, la CRS applique une amende de **55 € avec sursis** à l'encontre de COURBEVOIE SPORTS pour « non-conformité des installations ».

La CRS demande au GSA de COURBEVOIE SPORTS de bien vouloir se mettre en conformité avec le règlement concernant le podium (chaise d'arbitre) le prochain match à domicile de la phase retour le samedi 26/01/2019. Dans le cas contraire, l'amende financière sera appliquée.

- Dossier n°13 : PMBA020 - VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR 2 / VOLLEY 6 du 13/10/2018 :

- Après vérification de la feuille de match, la CRS a constaté que joueur de l'équipe VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR 2, M. VIGERIE Sylvain, licence Compétition Volley-Ball n° 1571656 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

En conséquence :

☞ En application des articles 21.3 et 21.4 du RGES, la CRS porte à son encontre **une (1) inscription** au relevé réglementaire.

- Après vérification de la feuille de match, la CRS a constaté que joueur de l'équipe VOLLEY 6, M. KHOUJA Mourad, licence Compétition Volley-Ball n° 1867597 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

En conséquence :

☞ En application des articles 21.3 et 21.4 du RGES, la CRS porte à son encontre **une (1) inscription** au relevé réglementaire.

- Dossier n°14 : le dossier a été traité dans le PV n°4 de la CRS avec le dossier n°11.

Championnat Régional senior masculin :

➤ Poule B :

- Dossier n° 15 : RMAA009 - VB TORCY MARNE LA VALLÉE 2 / VC CHAMPS SUR MARNE du 13/10/2018 :
 - Après la vérification de la feuille de match, la CRS a constaté que le joueur de l'équipe VC CHAMPS SUR MARNE, M. FAJOUX Boris, licence Compétition Volley-Ball n° 1191155 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

En conséquence :

- ☞ En application des articles 21.3 et 21.4 du RGES, la CRS porte à son encontre **une (1) inscription** au relevé réglementaire.

Divers

- ✓ Un point a été fait sur :
 - Les engagements en Coupe île de France 2018/2019 :

	2017/2018	2018/2019
M13 féminins 4X4	44 équipes (dont 29 équipes engagées en CDF)	39 équipes (dont 23 équipes engagées en CDF)
M13 masculins 4X4	40 équipes (dont 23 équipes engagées en CDF)	38 équipes (dont 27 équipes engagées en CDF)
M15 féminins 6X6	30 équipes (dont 23 équipes engagées en CDF)	29 équipes (dont 22 équipes engagées en CDF)
M15 masculins 6X6	26 équipes (dont 19 équipes engagées en CDF)	38 équipes (dont 22 équipes engagées en CDF)
M17 féminins 6X6	36 équipes (dont 20 équipes engagées en CDF)	31 équipes (dont 21 équipes engagées en CDF)
M17 masculins 6X6	29 équipes (dont 17 équipes engagées en CDF)	26 équipes (dont 20 équipes engagées en CDF)
M20 féminins 6X6	27 équipes (dont 18 équipes engagées en CDF)	23 équipes (dont 13 équipes engagées en CDF)
M20 masculins 6X6	22 équipes (dont 14 équipes engagées en CDF)	34 équipes (dont 23 équipes engagées en CDF)
Total	254 équipes	258 équipes

Total équipes féminines : 122 (moins 15 équipes)
Total équipes masculines : 136 (plus 19 équipes)
Soit un total de 258 équipes : 4 équipes en plus, par rapport à la saison 2017/2018.

- Les tours 1 et 2 des qualifications aux championnats « Elite » et « Régional » et préparation du tour 3.
- Le RPE de la CIF et les Formules sportives.

Feuille de match non parvenue dans les délais

En cas de non-respect des délais prévus, une amende **HORS DÉLAIS** sera appliquée à l'encontre du GSA recevant (voir MAD 2018/2019) :

- Transmission hors délai (Feuille de match ou document) = 25 euros
- Transmission hors délai (Feuille de match ou document) + 8 jours = 50 euros
- Transmission hors délai (Feuille de match ou document) + 30 jours = 100 euros.

Division	N° Match	Date	Equipe recevant	Equipe visiteuse	Observation
Régional Senior Masc.	RMDA003	29/09/2018	SPORTING CLUB NORD PARISIEN 1	ASNIÈRES VOLLEY 92 - 2	Hors délai le, 29/10/2018 Amende de 50 euros (+ 8 jours)
	RMBA006	07/10/2018	CNM CHARENTON	VOLLEY-BALL BOIS D'ARCY	Hors délai le, 31/10/2018 Amende de 50 euros (+ 8 jours)

---*---

Fin de la réunion à 18h00

Le Président de la CRS,
Yves MOLINARIO
P/O Attaché à la CRS,
Tarek BOUGHERBAL